

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de l'Observatoire de la Santé pour les activités d'AREVA au Niger : SHERPA entend veiller au respect des objectifs fixés

Le 6 décembre 2011, l'Observatoire de la Santé de la Région d'Agadez (OSRA) a été officiellement mis en place. Sa création s'inscrit dans le cadre de l'application des accords signés le 19 juin 2009 entre l'association SHERPA¹ et le groupe minier AREVA. SHERPA salue la concrétisation de cette disposition, qui intervient après 4 ans de travail sur ce dossier, mais l'ONG entend rester vigilante sur son application.

L'OSRA a pour objet le suivi sanitaire des anciens travailleurs et des populations riveraines exposés à l'uranium dans les mines d'AREVA au Niger. Il devra permettre d'informer en toute transparence les autorités nigériennes, les anciens salariés et les populations environnantes sur les résultats du suivi. Les premiers examens médicaux devront avoir lieu au premier semestre 2012. Si des cas de maladies imputables à l'activité professionnelle étaient mis en évidence, conformément aux accords, AREVA prendra en charge les soins.

SHERPA, qui a participé à l'élaboration de ses statuts, veillera à son bon fonctionnement, et à sa conformité aux ambitions et objectifs fixés. Pour William Bourdon, président de SHERPA, « C'est une satisfaction indéniable, après tout le temps et l'énergie investis sur ce dossier. Mais le lancement de l'OSRA ne marque pas la fin de notre action : nous nous assurerons, en lien avec nos partenaires, de l'effectivité des mesures annoncées ».

D'autres dispositions restent à appliquer, notamment la conduite d'une Étude d'Impact Sanitaire (EIS) sur le site d'Imouraren², afin de servir de point sanitaire initial.

Saisie par la société civile nigérienne en 2003 puis gabonaise en 2007, SHERPA avait publié des rapports d'enquête sur la base de nombreuses missions de terrain, ce qui avait conduit à de longues négociations et à la signature d'accords prévoyant la création d'observatoires de la santé sur les sites d'exploitation d'uranium d'AREVA. Après le lancement de l'Observatoire de la Santé de Mounana (OSM) créé le 19 octobre 2010 au Gabon, cet Observatoire de la Santé est le deuxième de cette initiative inédite dans le secteur minier.

CONTACTS PRESSE

Association SHERPA

Sandra Cossart | 01 42 21 33 25 ou 06 10 77 77 28 | sandra.cossart@asso-sherpa.org

Joseph Braham | 01 42 60 32 60

1 A propos de SHERPA

SHERPA, association à but non lucratif créée en 2001 en vue de protéger et défendre les populations victimes de crimes économiques, c'est-à-dire les dommages sociaux et environnementaux perpétrés par les acteurs économiques et les flux financiers illicites en provenance des pays en développement. Convaincue que le droit est un outil précieux pour agir en faveur du développement, l'association procure une assistance juridique aux populations victimes, et déroule des actions de recherche, plaidoyer et sensibilisation pour une meilleure prise en compte des défis économiques globaux.

2 A propos du site d'Imouraren

Situé au sud d'Arlit, il est considéré comme l'un des gisements les plus importants au monde. Sa production devrait débuter en 2013 et s'étaler sur plus de 35 ans.